

**REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

**PAIX – TRAVAIL – PATRIE**

**DECLARATION DU MINISTRE DE LA COMMUNICATION**

**A L'OCCASION DE LA JOURNEE INTERNATIONALE  
DE LA LIBERTE DE LA PRESSE**

**03 MAI 2007**

YAOUNDE – MAI 2007

**Mesdames, Messieurs les Journalistes et Professionnels associés ou auxiliaires des médias,**

**Chers Invités,**

**Mesdames, Messieurs,**

La communauté internationale travers l'UNESCO, a choisi de célébrer cette année la journée mondiale de la liberté de la presse sous le thème « **Liberté de la presse, Sécurité des journalistes et Impunité** ».

Ce thème rappelle à notre mémoire les graves dangers auxquels se trouvent encore exposés de nos jours à travers le monde, la presse et ses professionnels, dans l'exécution de leurs tâches quotidiennes, qui sont celles de la libre information des différents publics.

Le Directeur Général de l'UNESCO, M. Koïchiro Matura le rappelait dans son message de circonstance que, selon les organisations les plus crédibles de défense de la liberté de la presse, **2006** aura été l'année la plus meurtrière jamais connue dans l'Humanité, avec plus de 150 journalistes tués du fait de l'exercice de leur métier.

Cette question de l'insécurité de millions de femmes et d'hommes ayant choisi de consacrer leur vie à l'information d'autrui, nous préoccupe à l'évidence. Car, dans tout système organisé et qui se veut porteur de la moindre des civilisations humaines, il ne saurait en aucun cas être admis ni même toléré, que certaines personnes en viennent à attenter de cette façon à la vie ou à l'intégrité de leurs semblables, au seul motif que des dires ou des écrits provenant de ceux-ci, pour simplement satisfaire un besoin d'information que l'on sait du reste légitime en l'Homme, aient eu à déplaire ou à contrarier ceux-là.

En accord avec la communauté internationale, le Cameroun condamne donc avec la dernière énergie, toutes sortes d'actes de nature à mettre en péril, sous quelque prétexte que ce soit, la sécurité des journalistes et des professionnels auxiliaires et attenants à la profession de journaliste.

Fort heureusement, le Cameroun, qui s'est résolument engagé dans la construction et la pérennisation d'un Etat de droit et d'une société de libertés, a su jusqu'à présent prévenir de telles velléités, et les sanctionner lorsque cela s'est avéré nécessaire.

D'autres enjeux continuent cependant de nous interpeller, dans cette quête permanente, qui est celle de l'édification d'une presse camerounaise libre et responsable.

Si nous pouvons à juste titre, je pense, nous réjouir des acquis d'une diversité des structures de presse et d'une liberté éditoriale indéniables dans notre pays, il nous faut encore consolider cette extraordinaire dynamique, par un renforcement durable des capacités de ces structures, à la fois au plan managérial, infrastructurel et essentiellement économique.

Il nous faut aussi acquérir, au sein de notre grande famille journalistique et médiatique en général, une véritable culture de la responsabilité et de la citoyenneté.

La responsabilité du journaliste implique que la liberté dont il jouit de par les textes fondamentaux de la République, serve avant tout cette République, dans l'accomplissement de ses valeurs socioculturelles, dans la recherche du bien-être et de l'équilibre de chacune de ses composantes et dans l'affermissement de son identité vis-à-vis d'elle-même.

La citoyenneté des institutions médiatiques suggère quant à elle, que les intérêts supérieurs de la Nation qui les a fait naître, et à travers laquelle ces institutions existent et s'accomplissent chaque jour, soient à leur tour constamment préservés, à travers les messages qu'elles développent et qu'elles diffusent, à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières nationales.

Je formule le vœu, que la journée mondiale de la liberté de la presse que nous célébrons ce jour, en même temps que l'ensemble de la communauté internationale, soit pour chacun de nous, une occasion supplémentaire de prendre la pleine mesure de ces enjeux, et de nous engager résolument dans l'accomplissement de ce destin partagé.

**Je vous souhaite donc à toutes et à tous, une bonne et heureuse célébration de la journée mondiale de liberté de la presse pour l'année 2007,**

**Et je vous remercie de votre aimable attention.**

**E. NJOH MOUELLE  
MINISTRE DE LA COMMUNICATION  
DU CAMEROUN**